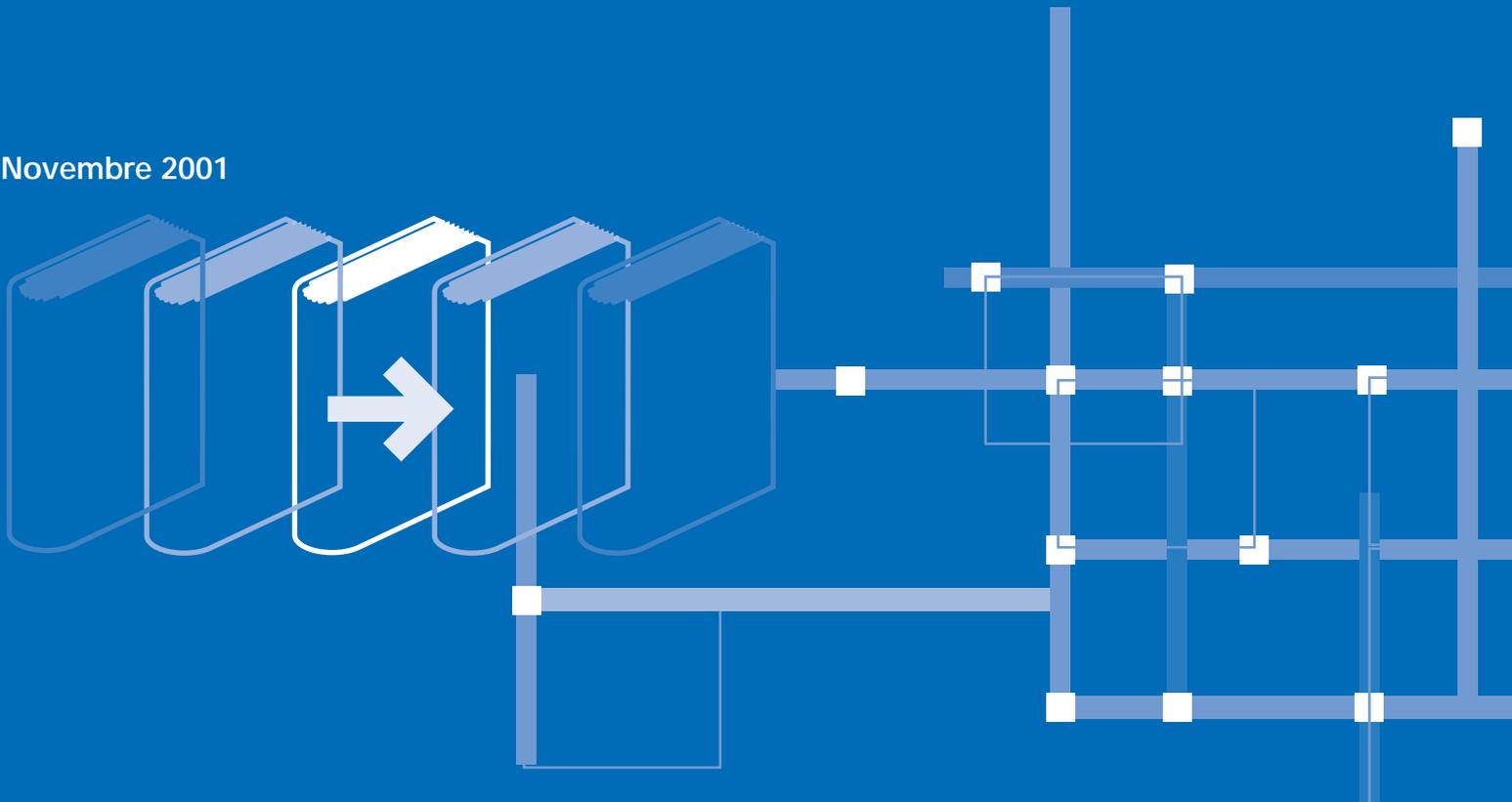


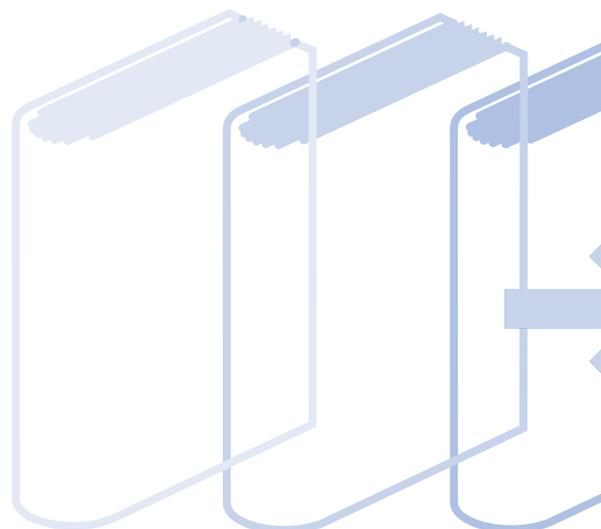
# Rapport annuel 2000-2001

Novembre 2001



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Résumé des faits saillants de l'année</b> .....	4
1.1 Élaboration du Plan stratégique .....	5
1.1.1 Présentation des axes .....	5
1.2 Adhésion à l'Association of Research Libraries (ARL) .....	6
<b>2. Participation au développement institutionnel</b> .....	7
2.1 Réinvestissement dans les bibliothèques .....	7
2.2 Pour une politique de la formation à l'usage de l'information .....	8
2.3 Programme SUITE .....	8
2.4 Aide à l'utilisation des logiciels bibliographiques .....	8
2.5 Projets expérimentaux de carrefours de l'information et de l'apprentissage .....	9
<b>3. Le site Web de la Direction des bibliothèques</b> .....	10
<b>4. Amélioration des services aux usagers</b> .....	11
4.1 Le développement des collections .....	11
4.1.1 Collections montréalaises – Tableau comparatif (données 1998-1999) .....	11
4.1.2 Dépenses affectées au développement des collections .....	12
4.1.3 Ressources électroniques .....	12
4.1.4 Les dons .....	12
4.1.5 Vers une gestion consolidée des collections .....	13
4.2 Indicateurs .....	13
<b>5. Traitement de la documentation</b> .....	15
<b>6. Les technologies de l'information</b> .....	16
<b>7. Rayonnement, regroupements et associations</b> .....	18
7.1 Bienvenue aux diplômés .....	19
<b>8. Perspectives pour l'année 2001-2002</b> .....	20
8.1 Projets d'expérimentation des Carrefours de l'information et de l'apprentissage .....	20
8.2 Communications .....	21
8.3 Développement des collections .....	21
8.4 Gestion .....	21
8.5 Campagne de financement .....	22
8.6 Partenariat .....	22
8.7 Aménagement des espaces .....	22
<b>Annexe 1 - Organigramme de la Direction des bibliothèques</b> .....	23
<b>Annexe 2 - Le Comité de régie de la Direction des bibliothèques</b> .....	24
<b>Annexe 3 - Le Comité consultatif sur les bibliothèques</b> .....	26
<b>Annexe 4 - Le réseau des bibliothèques de l'Université de Montréal</b> ..	27



**L'année 2000-2001** a été une année charnière dans la relance des bibliothèques. Pour mener à bien tout au long de l'année les divers dossiers et projets dont fait état ce rapport annuel, la Direction des bibliothèques a pu compter sur l'appui généreux de tout son personnel. Son professionnalisme, son attitude de service, son esprit de corps et sa créativité sont source d'une grande fierté. Elle a pu compter aussi sur l'appui indéfectible du Comité de régie<sup>1</sup> et du Comité consultatif sur les bibliothèques<sup>2</sup>. En plus des activités régulières, déjà nombreuses et diversifiées, elle a cherché à jouer un plus grand rôle dans le développement et le rayonnement de l'Université de Montréal. Pour mener à bien plusieurs de ces dossiers, elle a pu compter sur l'expertise et bénéficier de l'étroite collaboration de partenaires internes tels que la Direction des communications, la Direction des finances, la Direction des immeubles, la Direction des relations internationales, la Direction des ressources humaines, la Direction générale des technologies de l'information et de la communication, la Division des archives, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information et le Fonds de développement.

La Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal bénéficie en outre d'un soutien institutionnel maintes fois affirmé par les instances universitaires. Les bibliothèques figurent comme cible importante de l'Entente de réinvestissement 2000-2003 intervenue entre le Gouvernement du Québec et l'Université. Il en résulte un progrès réel dans le financement du développement des ressources documentaires de même que des projets et activités des bibliothèques au bénéfice de la communauté universitaire. Par ailleurs, la Direction des bibliothèques a entrepris avec tout son personnel l'élaboration d'un plan stratégique devant guider les plans d'action périodiques de ses diverses composantes. Fait notable, elle est devenue membre de la prestigieuse Association of Research Libraries (ARL), une démarche conjointe réussie avec la collaboration des bibliothèques de l'École des Hautes Études Commerciales et de l'École Polytechnique de Montréal.

Au moment de remettre ce rapport annuel, nous voulons adresser à tous nos remerciements sincères et notre profonde gratitude.

<sup>1</sup> Voir annexe 2

<sup>2</sup> Voir annexe 3

**L'année 2000-2001**, première année de réinvestissement dans les bibliothèques, a été consacrée à l'amorce de la relance. Certains traits organisationnels ont été modifiés dans le but de favoriser une plus grande mobilisation aussi bien des cadres de la Direction que de l'ensemble du personnel. Certaines activités y ont contribué plus particulièrement :

- a) Élaboration d'un Plan stratégique : cette activité a contribué à identifier les orientations stratégiques de la Direction mais surtout a été réalisée en assurant une large participation de l'ensemble du personnel;
- b) Adhésion à l'Association of Research Libraries (ARL). L'Université de Montréal est maintenant membre de cette association regroupant les plus grandes bibliothèques de recherche nord-américaines. Cette demande d'adhésion a aussi été une occasion de grande mobilisation mais a surtout représenté un premier dossier majeur de collaboration avec les bibliothèques des écoles affiliées;
- c) Intensification des réunions du Comité de régie;<sup>3</sup>
- d) Communication et circulation de l'information notamment : adoption d'un Projet de politique générale de communication, début des travaux de redéploiement d'un intranet et création d'un poste de webmestre;
- e) Mise en place de mécanismes de gestion cycliques : préparation budgétaire, plans d'action sectoriels, rapport annuel de la Direction, etc.;
- f) Réorganisation administrative.<sup>4</sup>

Deux (2) de ces activités, soit l'élaboration du Plan stratégique et l'adhésion à l'ARL ont marqué les activités de la Direction pendant l'année.

<sup>3</sup> Voir l'annexe 2 pour l'inventaire des divers dossiers abordés lors des 17 réunions régulières de l'année 2000-2001.

<sup>4</sup> Voir l'annexe 1 pour l'organigramme et l'annexe 4 pour la présentation du réseau des bibliothèques.

## 1.1 Élaboration du Plan stratégique

Dans le cadre de la planification stratégique de l'Université, la Direction des bibliothèques a entrepris la préparation d'un plan stratégique en impliquant l'ensemble du personnel des bibliothèques de même que les membres du Comité consultatif des bibliothèques. Les trois (3) extraits qui suivent précisent le contexte de l'exercice.

« Les bibliothèques sont au cœur des activités d'enseignement et de recherche de l'Université de Montréal. Une université qui vise à maintenir et à consolider sa position parmi les meilleures universités de recherche nord-américaines doit faire du développement de ses bibliothèques une priorité. » Université de Montréal, *Priorités d'action 2000-2003*, mars 2000, p. 20.

« L'Université de Montréal concevra ses bibliothèques comme des carrefours au sein de réseaux d'information, offrant les services intégrés indispensables aux processus d'apprentissage et de développement de nouveaux savoirs. Elle considérera les professionnels et les employés qui y œuvrent comme des acteurs à part entière dans la constitution d'un espace de communication universitaire de qualité. » Comité consultatif [ad hoc] sur les bibliothèques, *Bibliothèques de l'Université de Montréal : Objectifs de développement*, mai 2000, p. 6.

« L'expérience globale de la bibliothèque, carrefour par excellence de l'information et de l'apprentissage, doit être satisfaisante et enrichissante pour l'étudiant, le professeur et le chercheur. On doit donc accorder une égale attention à tout ce qui conditionne cette expérience : attitude de service et expertise professionnelle, richesse de la documentation, qualité de lieux, convivialité de l'environnement technologique. » Direction des bibliothèques, *Exposé budgétaire 2001-2002*, mars 2001, p. 2.

Le Plan stratégique posera en préambule des énoncés qui font référence à un environnement documentaire en profonde mutation :

« La Bibliothèque, ayant évolué de la primauté de l'imprimé vers la cohabitation avec le numérique, est devenue hybride et le demeurera.

*La multiplication des formes du savoir et des sources d'information s'accompagne de nouvelles modalités de représentation, d'accès, de diffusion, d'utilisation et de conservation.*

*La bibliothèque hybride doit proposer des services et des systèmes d'information intégrés visant à faciliter l'utilisation et l'appropriation par l'utilisateur de cet environnement hétérogène. »*

### 1.1.1 Présentation des axes

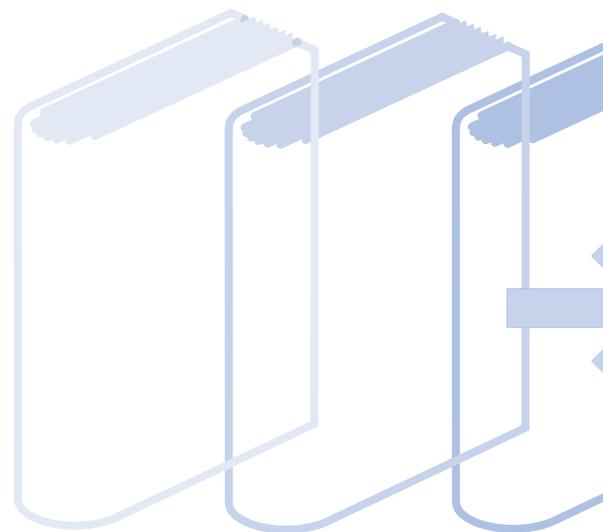
Le plan proposera sept (7) axes généraux sous lesquels s'articuleront 18 orientations spécifiques devant guider le développement des bibliothèques de l'Université durant les prochaines années. Les grands axes tentent de définir les préoccupations de l'Université et de la Direction des bibliothèques en ce qui a trait :

- 1- au développement et à la conservation des collections ainsi qu'à l'accès aux ressources externes pour la communauté universitaire,
- 2- aux services directs à l'utilisateur en mettant l'accent sur l'accueil, sur l'aide et la référence de même que sur la compétence informationnelle,
- 3- à l'analyse des besoins de la communauté et à la communication avec les usagers,
- 4- à la gestion des ressources et à l'organisation de la Direction des bibliothèques,
- 5- pour son personnel, au développement professionnel et organisationnel, mettant en valeur le soutien à l'innovation,
- 6- aux infrastructures technologiques et physiques et
- 7- à la concertation campus, aux divers partenariats et au rayonnement.

## 1.2 Adhésion à l'Association of Research Libraries (ARL)

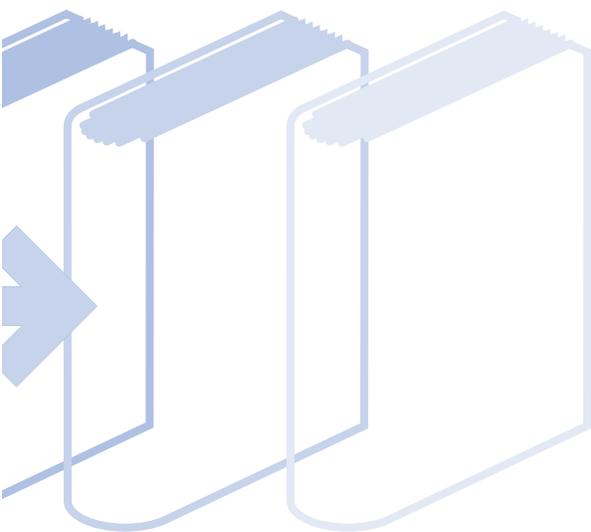
Les bibliothèques de l'Université de Montréal (UdeM), de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) et de l'École Polytechnique ont conjointement adhéré à l'Association of Research Libraries (ARL). Monsieur Jean-Pierre Côté, directeur général de la Direction des bibliothèques, a formellement accepté au nom de l'Université et des Écoles, l'invitation de l'ARL à rejoindre ses rangs lors de la réunion conjointe *CARL/ABRC Annual General Meeting 2001 and ARL 138th Membership Meeting* tenue à Toronto du 22 au 26 mai 2001. Cette importante démarche institutionnelle s'est concrétisée grâce à l'appui concerté des directions de l'Université et des écoles affiliées.

L'Association of Research Libraries est un organisme à but non lucratif qui se distingue par l'ampleur et par la qualité de ses programmes et de ses activités de recherche et de développement au bénéfice de ses membres et de la communauté universitaire. Au nombre de ses initiatives, on peut citer l'alliance SPARC (The Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition) dont le but est de favoriser l'assainissement du marché de l'édition savante, une importante préoccupation des universités et de leurs bibliothèques. L'ARL constitue un forum d'échange où l'Université de Montréal et les écoles affiliées pourront se faire valoir avantageusement, dans cet esprit d'ouverture et de rayonnement que partagent leurs dirigeants.



**Année charnière** dans la relance des bibliothèques, la Direction des bibliothèques a pu compter sur l'appui de tout son personnel. Elle a réussi, grâce à l'appui du Comité de régie<sup>5</sup> et du Comité consultatif sur les bibliothèques<sup>6</sup>, à mener à bien plusieurs dossiers au cours de l'année. En plus de ses activités régulières, elle élabore des projets lui permettant d'assurer un plus grand rôle dans le développement de l'Université de Montréal.

La Direction des bibliothèques, grâce au réinvestissement dans les bibliothèques, à sa participation aux travaux de mise en place d'une politique de formation à l'usage de l'information, à sa collaboration au programme SUITE, à ses sessions de formation à l'utilisation des logiciels bibliographiques, à la mise en place de projets expérimentaux de Carrefours de l'information et de l'apprentissage, a participé au développement institutionnel de multiples façons.



## 2.1 Réinvestissement dans les bibliothèques

La Direction des bibliothèques se félicite de l'*Entente de réinvestissement 2000-2003 avec le ministère de l'Éducation du Québec*<sup>7</sup> qui prévoit une augmentation progressive de la part du budget institutionnel consacré aux bibliothèques, de 5,9% qu'elle était en 1997-1998 à 6,5% en 2002-2003, avec l'objectif à plus long terme de rejoindre la moyenne des universités de recherche canadiennes qui s'établit déjà à 7,5%. Ces ajouts substantiels – totalisant un minimum de 5,5 M\$ en trois (3) ans – permettront notamment d'accroître les collections et d'accélérer l'intégration de ressources électroniques accessibles à distance. Au cours de l'exercice 2000-2001 et en regard de l'exercice antérieur, les bibliothèques ont déjà pu effectuer des dépenses additionnelles de l'ordre de 1,1 M\$ dont près de 900 000 \$ au chapitre de la documentation.

<sup>5</sup> Voir annexe 2

<sup>6</sup> Voir annexe 3

<sup>7</sup> Université de Montréal, Entente de réinvestissement 2000-2003 avec le ministère de l'Éducation du Québec. 4 décembre 2000.  
<http://www.umontreal.ca/divers/contrat/index.htm>

## 2.2 Pour une politique de la formation à l'usage de l'information

La Direction des bibliothèques attache un haut degré de priorité au développement de la compétence dans l'utilisation de l'information dans le cadre de la formation universitaire. Ainsi, le directeur général des bibliothèques participe aux travaux du Comité de la formation à l'usage de l'information.<sup>8</sup> Les bibliothèques sont appelées à jouer un rôle clé dans cette composante de base de la formation universitaire.

La formation à l'usage de l'information compte parmi les grandes préoccupations de la Direction des bibliothèques. Les projets expérimentaux de Carrefours de l'information et de l'apprentissage en sont une manifestation importante.

## 2.3 Programme SUITE

La Direction des bibliothèques collabore au programme de Soutien à l'utilisation de l'Internet et des technologies dans l'enseignement (SUITE) du Centre d'études et de formation en enseignement supérieur (CÉFÈS). Notons qu'une équipe a développé et offert le cours *Initiation à la recherche d'information dans l'Internet (SUITE 306)*<sup>9</sup> à l'intention des enseignants qui veulent améliorer leurs habiletés de recherche d'information dans le Web. Cette activité sera d'ailleurs reprise en 2001-2002 et le contenu du cours sera transposé dans l'environnement WebCT.

## 2.4 Aide à l'utilisation des logiciels bibliographiques

Dans le cadre du programme « Des ordis pour les profs », la DGTIC a intégré à sa logithèque pour les professeurs les programmes de gestion bibliographique *EndNote* et *ProCite*. La Direction des bibliothèques a convenu d'assurer le soutien aux usagers de ces logiciels qui permettent l'importation de notices bibliographiques à partir de services bibliographiques en ligne (bases de données bibliographiques et catalogues de bibliothèques) dans une base de données bibliographiques personnelle. Ces logiciels permettent aussi aux auteurs d'articles ou de thèses de générer une bibliographie ou des notes bibliographiques pour ensuite les intégrer à un article ou à un texte.

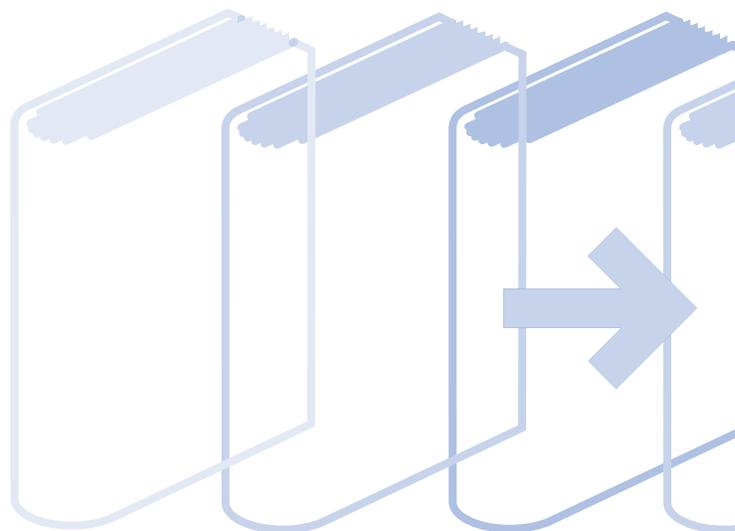
<sup>8</sup> Le Comité de la formation à l'usage de l'information est composé de : M. Pierre Bordeleau, vice-recteur adjoint aux TIC (président), Mme Claire McNicoll, vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue, M. François Duchesneau, vice-recteur à la planification, M. Jean-Pierre Côté, directeur général des bibliothèques, M. Georges Michaud, vice-doyen à la FES, remplacé par M. Jacques Bélair, vice-doyen à la FES, Mme Maryse Rinfret-Raynor, vice-doyenne aux études à la FAS, M. Gilles Deschatelets, directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, M. Sébastien Adam, représentant de la FAÉCUM, remplacé par M. Étienne Marcotte, et Mme Guylaine Beaudry, directrice du traitement de l'information à la DGTIC.

<sup>9</sup> Programme SUITE à l'adresse <http://www.suite.umontreal.ca/>. Onglet « Cours », rubrique « Ateliers ».

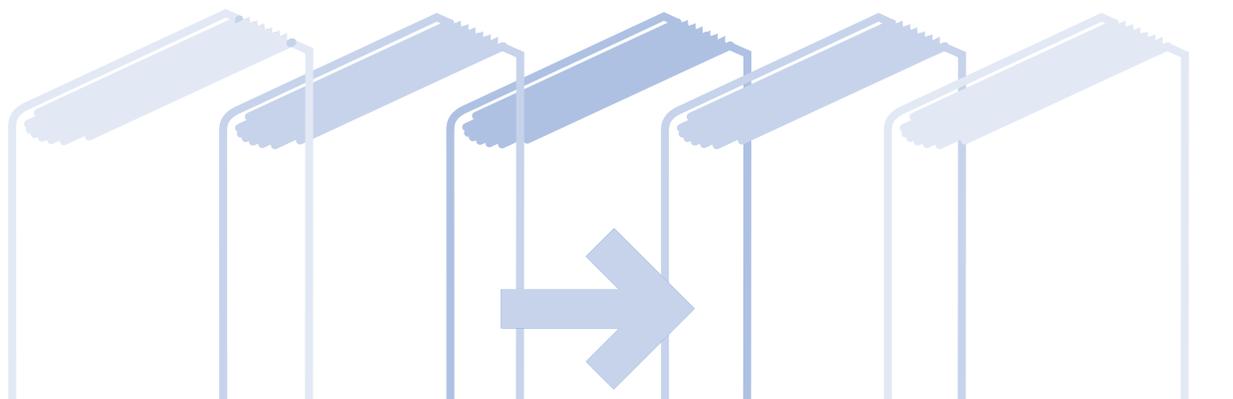
## 2.5 Projets expérimentaux de Carrefours de l'information et de l'apprentissage

Les Carrefours de l'information et de l'apprentissage (Information Commons) visent à offrir un meilleur soutien à l'étudiant dans la réalisation de ses travaux académiques en lui offrant dans un même lieu le conseil documentaire et le conseil technique tout en mettant à sa disposition un environnement technologique susceptible de faciliter la production de documents. Compte tenu de la géographie du campus et de la nature du réseau des bibliothèques, il était nécessaire de trouver des solutions pour étendre ces services au-delà des lieux physiques offrant cette intégration du soutien au processus d'apprentissage. C'est dans ce contexte qu'ont émergé les quatre (4) projets expérimentaux des Carrefours de l'information et de l'apprentissage :

- 1- deux (2) carrefours seront aménagés, l'un à la Bibliothèque de la santé et l'autre à la BLSH,
- 2- un projet pilote de télécommunications sans fil sera mis de l'avant à la Bibliothèque de droit, et enfin
- 3- un projet d'aide et de référence à distance sera lancé à la Bibliothèque ÉPC-Bio.



**La création** d'un poste de webmestre à la Direction des bibliothèques montre bien l'importance qu'elle accorde au Web comme moyen de communication et permet maintenant d'envisager un développement professionnel de cette ressource devenue indispensable. Assistée du Groupe de travail sur le site Web public (formé de professionnels du réseau des bibliothèques), la webmestre a entrepris une refonte du site en vue de sa publication au cours de l'automne 2001. La Direction des communications a grandement contribué à la révision du site Web des bibliothèques, agissant comme expert-conseil et comme intermédiaire auprès des firmes externes de graphisme et de conception de sites Web.



## 4.1 Le développement des collections

L'Université de Montréal peut compter sur des collections parmi les plus importantes au Québec. Le tableau suivant situe quantitativement ces ressources en regard des principales collections montréalaises.<sup>10</sup>

### 4.1.1 Collections montréalaises – Tableau comparatif (données 1998-1999)

Établissement	Monographies	Publications en série	Documents mixtes	Total
Université Concordia	2 187 872	658 672	54 101	2 900 645
Université McGill	3 253 221	1 356 673	604 633	5 214 527
UQAM	1 765 944	596 311	696 346	3 058 601
B. nationale du Québec	1 257 309	2 216 632	302 572	3 776 513
<b>UdeM</b>	<b>3 009 485</b>	<b>1 181 242</b>	<b>177 391<sup>11</sup></b>	<b>4 368 118</b>
<i>HEC</i>	<i>187 927</i>	<i>142 659</i>	<i>5 035</i>	<i>335 621</i>
<i>Polytechnique</i>	<i>202 643</i>	<i>136 148</i>	<i>18 087</i>	<i>356 878</i>
UdeM+	3 400 055	1 460 049	200 513	5 060 617

<sup>10</sup> À noter que les données UdeM ci-dessous ne comprennent pas les ressources documentaires ne relevant pas de la Direction des bibliothèques.

<sup>11</sup> Le nombre apparemment faible ici s'explique par le fait qu'un certain nombre d'unités documentaires de l'Université ne font pas partie de la structure administrative de la Direction des bibliothèques. La Cartothèque du Département de géographie (171 000 unités documentaires) et la Didacthèque de la Faculté des sciences de l'éducation (62 700 unités documentaires) en sont des exemples et leurs collections seraient en bonne partie comptabilisées sous cette rubrique « documents mixtes ».

Malgré une situation financière pour le moins difficile durant les années 90, l'Université de Montréal a cherché à soutenir le développement des collections de ses bibliothèques en maintenant au moins le budget nominal qu'elle lui affectait. Le prochain tableau montre les dépenses d'acquisition de la documentation effectuées de 1997-1998 à 2000-2001.

#### 4.1.2 Dépenses affectées au développement des collections

1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
6 116 892 \$	6 122 458 \$	6 614 444 \$	6 878 482 \$

Si les budgets d'acquisition jusqu'en 1999-2000 n'ont pas pallié l'inflation qu'a connue la documentation savante, les perspectives sont désormais meilleures. Grâce au réinvestissement dans les bibliothèques entrepris par l'Université – lequel se fera en tenant compte des priorités institutionnelles – on peut présumer que les acquisitions de monographies connaîtront dans les prochaines années un certain redressement et que les collections courantes de périodiques cesseront de décroître et recommenceront même à croître légèrement. De plus, la Direction de l'Université accorde aux bibliothèques des suppléments budgétaires variables pour compenser la perte de pouvoir d'achat attribuable à la faiblesse relative de la monnaie canadienne en regard de la devise américaine.

Le réinvestissement dans les collections aura permis aux bibliothèques de commander 18 017 titres de monographies en 2000-2001, soit une augmentation de 12% sur l'exercice précédent et une augmentation de 46% sur l'année 1998-1999. Les dépenses réalisées (qui dépendent entre autres facteurs des ressources humaines affectées à la fonction) atteignent une augmentation de l'ordre de 30% pour une progression de 57% des titres effectivement reçus au Service des acquisitions des bibliothèques.

Les collections électroniques, quant à elles, progressent très rapidement comme le montre le tableau suivant :

#### 4.1.3 Ressources électroniques

Titres en version électronique	1999-2000	2000-2001
Banques de données	121	135
Périodiques électroniques (accompagnés de l'imprimé)	984	1 165
Périodiques électroniques (sans imprimé)	154	1 041
Total	1 259	2 341

L'abonnement en commun à des ressources électroniques constitue un bon exemple de la rentabilité de l'approche concertée entre institutions universitaires. Les membres de la CREPUQ font collectivement l'acquisition de licences d'accès à de nombreux titres de banques de données et de périodiques électroniques, bénéficiant ainsi de tarifs plus avantageux. De plus, l'UdeM fait partie du Projet canadien de licences de site nationales (PCLSN) subventionné par la Fondation canadienne pour l'innovation et par le Gouvernement du Québec. Cette dernière initiative a permis cette année d'ajouter en bloc quelque 550 titres de périodiques à l'offre de ressources électroniques au bénéfice de la communauté universitaire, sans oublier l'important service *Web of Science*. On peut estimer à quelque 700 000 \$ par année la valeur de l'investissement en collections exclusivement électroniques.

#### 4.1.4 Les dons

Les bibliothèques de l'Université reçoivent régulièrement des collections en don. Pour l'année 2000-2001, il convient de souligner l'accueil de trois (3) collections d'importance :

- La « Collection Champagne-Saueressig » : 5 000 volumes en allemand représentatifs de la littérature allemande du XXe siècle. Elle sera intégrée aux collections de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (collectionneur privé).
- La « Collection Rioux », 6 000 documents sur l'art et le mouvement surréaliste, a été déposée au Service des collections spéciales (Gilles Rioux, spécialiste de l'art surréaliste, enseignant et critique d'art).

- La « Collection Forget » : 800 volumes, 2 900 disques compacts ainsi que 3 200 disques vinyles, conservée à la Bibliothèque de musique. [Dr Forget, professeur émérite de la Faculté de médecine, chercheur d'envergure internationale pour qui la musique et la littérature occupent une grande place dans la vie (voir *Forum*, vol. 35, no 14, 4 décembre 2000).]

#### 4.1.5 Vers une gestion consolidée des collections

Certains éléments sont à souligner à l'égard de la gestion des collections.

D'abord, la collection de géologie de l'Université a été répartie entre les bibliothèques de l'Université et celle de l'École polytechnique. Les usagers ne devraient par conséquent encourir aucune perte

documentaire par suite de la fermeture de la Bibliothèque de géologie.

#### *Dépôt central : vers un centre de conservation des collections de recherche*

Par ailleurs, afin de maximiser l'espace et de rentabiliser l'utilisation des collections, un programme d'élagage est en voie de réalisation au dépôt central. Ce programme comprend trois (3) phases. La phase 1 a permis de libérer 572 tablettes. La phase 2 se poursuit. Elle consiste à élaguer, à partir de critères définis, les périodiques en double. Elle permettra de récupérer environ 600 tablettes. La troisième phase porte sur une meilleure gestion des thèses. Une équipe a déjà commencé à réfléchir à des pistes de solutions à long terme pour une meilleure conservation et une meilleure diffusion.

## 4.2 Indicateurs

Indicateurs d'activité	1999-2000	2000-2001	Variation	En %
Inscriptions	36 077	41 610	5 533	15,3%
Fréquentation	2 016 581	2 051 964	35 383	1,8%
Prêts au comptoir	951 050	914 642	(36 408)	(3,8%)
Nombre de titres en ligne	1 138	2 341	1 203	105,7%
Consultation du site Web	6 134 551	3 499 158	(2 635 393)	(43%)
PEB – Emprunts par nos usagers	9 441	12 959	3 518	37,3%
PEB – Prêts à d'autres établissements	14 356	16 071	1 715	11,9%
PEB – Délai moyen d'expédition des demandes	3,63 jours	2,10 jours	(1,53 jours)	(42,1%)
PEB – Délai moyen de réception des documents	10,85 jours	7,8 jours	(3,05 jours)	(28,1%)

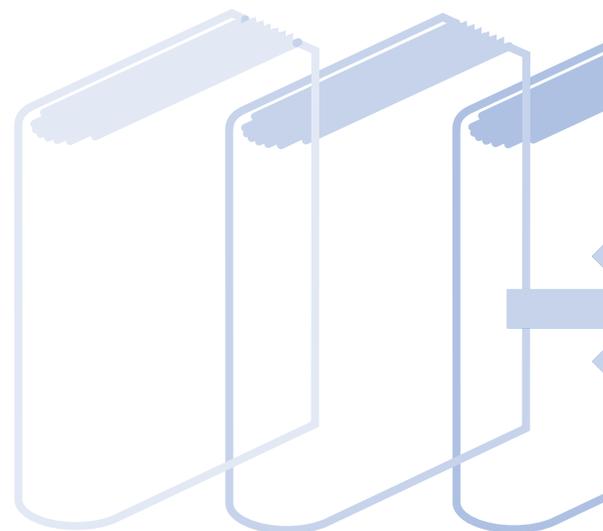
Plusieurs facteurs expliquent les tendances observables dans ce tableau. Une baisse relative du nombre d'emprunts en bibliothèque pourrait être la conséquence d'un affaiblissement progressif des collections depuis une dizaine d'années. Par ailleurs, l'offre croissante des ressources disponibles en ligne doit aussi être considérée. Ainsi, l'utilisateur

peut interroger à distance (et même hors campus) les banques de données qu'il devait par le passé consulter sur un poste de la bibliothèque et, de plus en plus souvent, il peut consulter en ligne le document référencé dans les sources spécialisées. Le développement de « l'électronique » est remarquablement rapide dans le secteur biomédical

où l'offre et la demande se conjuguent étroitement. La consultation des périodiques électroniques n'est pas encore mesurable précisément mais il apparaît clairement aux professionnels consultés que les chercheurs affectionnent particulièrement ce mode de livraison « juste à temps » de la documentation pertinente à leurs travaux. On assiste à un déplacement progressif de la consultation de l'imprimé vers le support électronique accessible à distance.

L'augmentation considérable des transactions de prêt entre bibliothèques est aussi attribuable à plusieurs facteurs. Le ralentissement dans le développement des collections locales peut encore être signalé dans ce contexte mais il faut mentionner aussi la réduction des délais, l'utilisation de formulaires Web plus conviviaux, une tarification modeste et une réglementation souple, le tout combiné à un accès élargi aux banques de données bibliographiques. Il faut certainement ajouter l'intensification de la recherche à l'Université de Montréal, une tendance lourde qui accentue les besoins documentaires de la communauté universitaire.

L'augmentation des demandes d'emprunt d'imprimés des collections UdeM par les chercheurs d'autres établissements tend à montrer que les efforts de soutien au développement des collections par l'Université de Montréal maintiennent voire améliorent sa position concurrentielle en ce qui a trait au développement des collections<sup>12</sup>. Le phénomène ne contredit pas le constat de l'appauvrissement des collections institutionnelles mais suggère que d'autres établissements ont connu des coupes plus drastiques et doivent se tourner davantage vers les plus grandes bibliothèques de recherche pour combler les besoins documentaires de leur communauté.



<sup>12</sup> À tout le moins parmi les établissements du Québec qui comptent pour le plus grand nombre de demandes.

**Le Service de catalogage** a commencé l'opération d'exportation de la base de données Atrium de l'Université vers *WorldCat*, l'imposant catalogue collectif d'OCLC (Online). Cette opération accroît la visibilité de l'Université de Montréal sur la scène internationale par le signalement de ses collections. Par ailleurs, la participation au réseau international augmente le potentiel de repérage de la documentation à l'avantage de l'Université. La Direction des bibliothèques verse également une copie de ses notices catalographiques au catalogue collectif canadien *Amicus* de même que sur le serveur commercial AG-Canada utilisé par une majorité d'universités canadiennes.

Le catalogage des ressources électroniques est une activité qui prend de plus en plus d'importance, dû principalement à l'achat de collections importantes en consortium par les membres de la CREPUQ. Ceci a contribué à harmoniser les niveaux de traitement de ces ressources entre les différentes institutions universitaires. Le signalement des publications électroniques, offert par la Direction des bibliothèques, dans le catalogue *Atrium*, permet notamment à l'utilisateur de consulter le document électronique à partir de son poste de travail, en établissant un lien dynamique entre la notice bibliographique d'*Atrium Web* et la publication électronique, sans autre délai que le temps de connexion.

Le Service de catalogage poursuit le signalement sur *Atrium* de l'ensemble des collections rétrospectives de l'Université. Les principales collections en cours de traitement, en sus de la documentation courante, sont les collections d'ouvrages rares ou précieux du Service des livres rares et des collections spéciales<sup>15</sup>, les collections de publications en provenance des gouvernements et des organismes internationaux de même que d'importantes collections reçues en don.

La Direction des bibliothèques des sciences de la santé et le Service de catalogage ont entrepris et complété le signalement intégral des collections des sciences de la santé de l'Université dans le catalogue collectif international *Docline* qui comprend une passerelle automatique de PEB. Le système *Docline* est géré par la National Library of Medicine (NLM) des États-Unis. La Direction des bibliothèques contribue ici encore à la visibilité internationale de l'Université de Montréal tout en améliorant le potentiel de repérage et de livraison de documents à la communauté scientifique.

<sup>15</sup> Logé au 4<sup>e</sup> étage du Pavillon Samuel-Bronfman.

## Le secteur des nouvelles technologies

a été très actif durant la dernière année. Le Bureau des systèmes des bibliothèques a mené à bien plusieurs réalisations. En voici quelques-unes :

Le Bureau des systèmes des bibliothèques a ajouté à l'intention des usagers pas moins de 115 nouveaux postes de consultation d'Internet. Ces appareils de dernière génération portent à 250 le nombre d'ordinateurs à la disposition des usagers dans le réseau des bibliothèques de l'Université et remplacent en partie les anciens terminaux de consultation du catalogue *Atrium*.

L'implantation d'un serveur « proxy » ou « serveur mandataire » par la DGTIC permet désormais à la communauté de l'Université de Montréal de consulter hors campus les ressources en ligne qui lui sont réservées. Le Bureau des systèmes a étroitement collaboré à ce développement qui donne aux usagers l'accès hors campus aux banques de données et aux périodiques électroniques comme s'ils étaient en bibliothèque.

Un service très en demande dans les bibliothèques a aussi fait l'objet d'une intervention de la part du Bureau des systèmes qui a entrepris de déployer une infrastructure d'impression publique permettant aux usagers des bibliothèques d'imprimer directement les résultats de recherches en ligne. Ce service, déjà disponible dans trois (3) bibliothèques, sera étendu progressivement à d'autres bibliothèques du réseau au cours du prochain exercice.

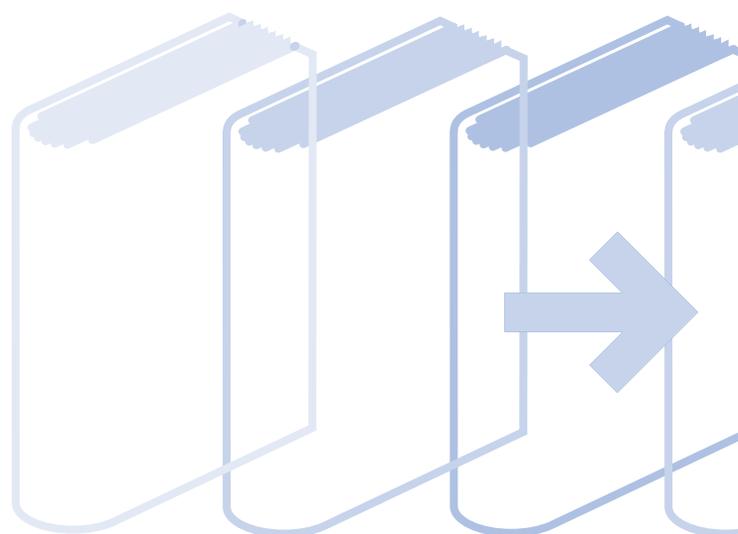
La Direction des bibliothèques met maintenant à la disposition des utilisateurs du laboratoire d'informatique de la Faculté de droit un nouveau service de passerelle permettant l'interrogation de certaines banques de données sur cédérom qui résidaient jusque-là sur un ordinateur unique. Actuellement en rodage dans le laboratoire de la bibliothèque, ce service est destiné à être développé afin de donner accès à ces cédéroms à partir des bureaux des professeurs, notamment.

Le Bureau des systèmes a procédé à l'été 2000 à l'installation d'une nouvelle version du logiciel ADVANCE de la firme Geac qui supporte la base de données *Atrium* et les divers modules de gestion des

bibliothèques. Transparente à l'utilisateur, cette implantation a rendu la base de données *Atrium* de l'Université de Montréal pleinement conforme aux normes internationales, facilitant notamment les échanges de données bibliographiques avec les services nationaux et internationaux auxquels elle contribue.

L'échange électronique de données entre le Service des acquisitions des bibliothèques et la Librairie de l'Université est désormais possible, facilitant le travail pour cette dernière qui a pu éliminer ainsi une saisie redondante. Le nouveau système permet aussi au personnel du Service des acquisitions de vérifier l'état des commandes en cours.

Divers autres développements et améliorations ont été apportés par le Bureau des systèmes, la plupart invisibles à l'utilisateur mais contribuant à améliorer l'efficacité des services internes et externes des bibliothèques. Citons entre autres l'automatisation de divers processus récurrents (exportation de données vers d'autres systèmes *intra* ou *extra-muros*, mise à jour des fichiers d'acquisition, etc.), l'installation de numériseurs rapides pour une accélération de la livraison des documents, la modernisation de l'infrastructure bureautique à l'intention du personnel des bibliothèques, le remplacement d'un serveur d'applications partagées, etc. L'arrivée de deux (2) nouveaux techniciens en informatique a grandement contribué à l'amélioration quantitative et qualitative des services du Bureau des systèmes.



**Les bibliothèques de l'UdeM** sont représentées auprès de divers regroupements et associations de bibliothèques et de professionnels de la documentation. Les cadres et les professionnels des bibliothèques de l'UdeM participent de manière soutenue aux activités du Sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ, acceptant régulièrement des responsabilités au sein des groupes permanents ou *ad hoc* de la CREPUQ. Ce sous-comité de la Conférence des recteurs constitue la principale table de concertation et de coopération des bibliothèques universitaires au Québec. Parmi les représentants de l'Université de Montréal ayant participé aux travaux des groupes, on retrouve :

- Sous-comité des bibliothèques : Jean-Pierre Côté, directeur général
- Groupe de travail sur les fichiers de données numériques : Jerry Bull, bibliothécaire, BLSH
- Groupe de travail GIRI : Marc Waller, bibliothécaire, ÉPC-Bio
- Groupe de travail sur le traitement de la documentation : Pierre Latour, chef de service, Catalogage
- Groupe de travail sur les bibliothèques virtuelles : Mireille Janeau, directrice, Développement des collections
- Groupe de réflexion ad hoc sur les services de la bibliothèque universitaire québécoise virtuelle (RSBV) : Jean-Pierre Côté, directeur général
- Achat en consortium : Mireille Janeau, directrice, Développement des collections
- Groupe de travail sur les statistiques : Jean-Pierre Côté, directeur général
- Groupe de travail sur la conservation des collections : Olivier Paradis, directeur des Bibliothèques scientifiques
- Négociation de l'entente avec l'ICIST : Olivier Paradis, directeur des Bibliothèques scientifiques
- Groupe de travail permanent des responsables des bibliothèques de droit et de sciences juridiques de la CREPUQ : Céline Amnotte, directrice de la Bibliothèque de droit
- Groupe de travail sur la formation documentaire de la CREPUQ : Danielle Tardif, chef de service, Bibliothèque de la santé

À l'instar de son adhésion à l'Association of Research Libraries (ARL), la Direction des bibliothèques accorde aussi une grande importance à

son appartenance à la Canadian Association of Research Libraries / Association des bibliothèques de recherche du Canada (CARL / ABRC); elle y est représentée par son directeur général.

Les bibliothèques de l'UdeM ou leurs représentants sont membres des grandes associations nationales et internationales. Elles sont représentées dans les associations spécialisées ci-dessous :

- Medical Library Association (MLA)
- MLA/Veterinary Medical Library Section
- Association of Canadian Medical Colleges
- Canadian Health Libraries Association / Association des bibliothèques de la santé du Canada (CHLA / ABSC)
- Canadian Association of Law Libraries / Association canadienne des bibliothèques de droit (CALL / ACBD)
- Association des bibliothèques de droit de Montréal (ABDM), section locale de CALL
- The International Federation of Library Associations and Institutions
- Art Libraries Society of North America (ARLIS)
- Canadian Association of Music Libraries / Association canadienne des bibliothèques musicales (CAML / ACBM), qui est la division canadienne de l'Association internationale des bibliothèques musicales (AIBM)
- Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)
- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
- Institut d'administration publique du Canada

prévaloir du privilège d'emprunt de la documentation dans les bibliothèques de l'Université moyennant une tarification avantageuse.

Il est à noter que l'accès aux bibliothèques, de même que la consultation sur place, sont toujours possibles sans aucune formalité.

## 7.1 Bienvenue aux diplômés

À la suite d'une entente intervenue entre l'Université et l'Association des diplômés de l'Université de Montréal, les diplômés peuvent se

**Plusieurs projets** impliqueront l'ensemble du personnel des bibliothèques en 2001-2002. Les points qui suivent retiendront particulièrement l'attention.

La Direction des bibliothèques souhaite intensifier ses relations avec la communauté universitaire. La planification stratégique de même que le développement des services et des collections doivent être validés auprès de représentants éclairés de la communauté universitaire. Le Comité consultatif sur les bibliothèques demeurera un forum privilégié pour la discussion des grands enjeux du développement des bibliothèques et les comités de bibliothèques facultaires ou départementaux seront invités à poursuivre leurs activités. La création de comités de bibliothèques sera proposée pour les unités académiques qui n'en auraient pas encore.

### 8.1 Projets d'expérimentation des Carrefours de l'information et de l'apprentissage

Les bibliothèques veulent devenir des Carrefours d'information et d'apprentissage, c'est-à-dire « des lieux d'interaction intellectuelle et scientifique donnant accès à la fois aux outils et aux produits du savoir et réunissant étudiants professeurs et chercheurs autour de l'information scientifique (sa création, sa conservation, sa diffusion), en appui constant aux activités d'enseignement, de formation et de recherche ».<sup>14</sup> Des projets expérimentaux de carrefours verront le jour au cours de l'année 2001-2002.

- La Bibliothèque de la santé est en train de mettre sur pied une première génération de carrefour de l'information et de l'apprentissage qui prendra la forme d'aires spécialement aménagées au 8<sup>e</sup> étage de la bibliothèque, avec les équipements informatiques requis et l'assistance de personnel spécialement affecté à l'aide aux usagers. La Direction des bibliothèques des sciences de la santé souhaite s'associer étroitement avec les facultés qu'elle dessert de même qu'avec la Direction des immeubles et la DGTIC pour faire de ce projet une réussite.

<sup>14</sup> Université de Montréal, *Priorités d'action 2000-2003*, p. 20.

- La Bibliothèque des lettres et des sciences humaines entreprendra aussi le déploiement de la première phase d'un carrefour au premier étage du Pavillon Samuel-Bronfman. Le service comptera jusqu'à 45 postes de travail pour les usagers avec le soutien d'une équipe dédiée. La direction de la BLSH fait de ce projet la pierre angulaire du développement des services de la bibliothèque.
- La Bibliothèque de droit, en collaboration avec la DGTIC et le fournisseur Hewlett-Packard, offrira un service novateur par le prêt de dix (10) ordinateurs portables et expérimentera avec ces mêmes appareils la technologie de l'accès sans fil aux ressources documentaires et informationnelles du réseau.
- La Bibliothèque ÉPC-Bio se voit confier le rôle d'expérimenter la prestation d'aide et de référence à distance en utilisant les dernières technologies en matière de service à distance en direct. Profitant des développements récents en matière de communication par les réseaux télématiques, il s'agit d'offrir à travers le poste de travail de l'utilisateur une assistance en direct par le personnel de référence de la bibliothèque. Idéalement, les services de référence offerts à distance seraient de même nature que les services offerts sur les lieux physiques de la bibliothèque.

## 8.2 Communications

La webmestre de la Direction des bibliothèques, en collaboration avec la Direction des communications et appuyée par une équipe de bibliothécaires de référence, travaille à la troisième génération du site Web des bibliothèques en vue de sa publication à l'automne 2001. Une nouvelle approche visera à accompagner l'utilisateur en processus d'apprentissage dans la recherche et l'exploitation de la documentation. Cette approche didactique ne privera pas l'utilisateur averti qui retrouvera en accès immédiat les ressources auxquelles il se réfère

habituellement. Pour le personnel de la Direction des bibliothèques, une deuxième génération d'intranet est en développement et devrait être lancée au cours de l'année. De plus, la Direction des bibliothèques entend développer au cours de la prochaine année un plan de communication lui permettant d'orienter et de cibler ses interventions de communication à l'interne comme à l'externe.

## 8.3 Développement des collections

En matière de développement des collections, la Direction des bibliothèques poursuivra le passage à la version électronique des instruments de recherche et des publications savantes. Un nouveau poste de bibliothécaire aux collections électroniques, comblé dès l'été 2001, permettra à la Direction des collections d'étudier divers scénarios de développement des ressources en ligne, un mode d'accès privilégié par la communauté, et d'accélérer le cas échéant l'activation des liens auprès des fournisseurs de ce type de ressources documentaires.

## 8.4 Gestion

La Direction des bibliothèques souhaite se doter d'un véritable système d'information de gestion, appuyé sur les modes actuels de cueillette de données statistiques et sur d'autres instruments de mesure, notamment de la satisfaction des usagers quant aux services des bibliothèques. De plus, elle envisage de mettre en place un plan de développement du personnel. Ce plan permettra de mieux soutenir le personnel de la Direction dans son processus de formation continue.

## 8.5 Campagne de financement

La Direction des bibliothèques entend s'inscrire dans la grande campagne de financement « Un monde de projets » de l'Université de Montréal. Elle se propose de travailler de concert avec le Fonds de développement afin de développer des stratégies de sollicitation permettant de financer certains projets qu'elle compte réaliser dans les prochaines années.

L'année 2000-2001 a été une année de relance à la Direction des bibliothèques. Ses nombreuses réalisations (par exemple : adhésion à ARL, *Plan stratégique*, mise en place de mécanismes de gestion) ne sont que quelques éléments porteurs des changements à venir.

## 8.6 Partenariat

La Direction des bibliothèques des sciences de la santé entend privilégier le renforcement des liens de partenariat de son réseau avec les bibliothèques des centres hospitaliers universitaires et des hôpitaux affiliés. Les grands défis de la santé au Québec requièrent des services documentaires de plus en plus performants au service des chercheurs et praticiens. Des liens de partenariat avec le réseau des CLSC sont aussi à l'étude.

## 8.7 Aménagement des espaces

La Direction des bibliothèques, en collaboration avec la Direction des immeubles et dans la foulée du plan institutionnel de reconfiguration du campus, souhaite définir les besoins en aménagement des espaces des bibliothèques. Pour y arriver, la Direction désire se doter d'un plan directeur. Ce plan tiendra compte des transformations technologiques que vivent les bibliothèques. L'objectif est de faire de la fréquentation des bibliothèques une expérience satisfaisante pour l'utilisateur en quête d'information dans le contexte de la bibliothèque hybride.



# Le Comité de régie de la Direction des bibliothèques

**Le Comité de régie** des bibliothèques assiste le directeur général dans la gestion de l'ensemble des bibliothèques et des services de la Direction des bibliothèques. Il est composé du directeur général qui préside, des directeurs de secteurs, des directeurs des services centralisés et de l'adjoint au directeur général. Il a tenu 17 réunions régulières au cours de l'exercice 2000-2001 et plusieurs réunions spéciales ou d'information.

L'énumération qui suit est indicative des préoccupations du Comité de régie en 2000-2001 :

- Le Comité consultatif sur les bibliothèques
- Le *Plan stratégique* de la Direction des bibliothèques et les plans d'action des unités
- L'adhésion à l'Association of Research Libraries
- La formation à l'usage de l'information
- La participation du personnel des bibliothèques à divers groupes de travail, comités et activités de la CREPUQ touchant la plupart des grandes fonctions des bibliothèques
  
- La Direction des bibliothèques et l'Université
  - L'Assemblée universitaire où la Direction des bibliothèques est représentée par son directeur général
  - La campagne « Un monde de projets » de l'Université
  - Le partenariat avec la DGTIC
  - Les projets institutionnels de développement informatique et notamment le projet PIGE et ses impacts sur la Direction des bibliothèques
  - Le partenariat avec la Direction des communications, notamment le développement d'une identification visuelle pour la Direction des bibliothèques et le site Web de la Direction des bibliothèques
  - La participation au Programme SUITE
  - La collaboration avec l'EBSI
  - L'accueil de stagiaires de l'EBSI et d'autres établissements
  - L'implication des bibliothèques dans le cadre de l'Accord de coopération institutionnelle entre les Universités d'État de la République du Cameroun et l'Université de Montréal
  - La participation des bibliothèques au Programme d'initiation aux dynamiques de l'enseignement

- Les usagers des bibliothèques
  - La tarification de l'emprunt de documents pour les diplômés : une nouvelle entente avec l'Association des diplômés
  - La modification des procédures et modalités de prêt pour favoriser une meilleure circulation de la documentation
  - Les avis de courtoisie aux emprunteurs
  - La Source de l'ICIST
  - Le soutien aux utilisateurs des logiciels bibliographiques EndNote et ProCite rendus disponibles aux professeurs par la DGTIC
  - La problématique de la tarification de certains services aux usagers
  - Un projet de politique d'accès des postes publics dans les bibliothèques
- Le développement et le traitement des collections
  - Le budget d'acquisition de la documentation
  - Le Projet canadien de licences de site nationales (PCLSN)
  - L'accès à la documentation électronique et la gestion des périodiques électroniques
  - Le dépôt central : étude d'un groupe de travail *ad hoc*
  - La conservation des collections
  - La redistribution des collections de la Bibliothèque de géologie
- L'informatisation
  - La mise à niveau de l'infrastructure informatique aux usagers
  - Le déploiement de 115 nouveaux ordinateurs à la disposition des usagers
  - Le service d'impression pour les usagers
  - L'installation de numériseurs rapides pour les postes ARIEL (livraison électronique de documents)
  - Le passage à la version 6.81 du logiciel Advance de la firme Geac qui supporte *Atrium* et les diverses fonctions de gestion des bibliothèques
- Les communications
  - Les comités de bibliothèques
  - Le site Web de la Direction des bibliothèques
  - Les publications de la Direction des bibliothèques
  - La diffusion au personnel des bibliothèques des procès-verbaux du Comité de régie et autres documents de comités et de groupes de travail
  - Le développement de l'intranet
- La gestion
  - Les préoccupations budgétaires; planification et suivis
  - La formation du personnel
  - L'ergonomie des postes de travail du personnel
  - La problématique des espaces
  - La gestion des documents de la Direction des bibliothèques en collaboration avec la Division des archives

# Le Comité consultatif sur les bibliothèques

**Le Comité consultatif** sur les bibliothèques a été créé par le Comité de régie de l'Université le 25 septembre 2000. Son mandat se lit comme il suit :

*« Le mandat du Comité consultatif sur les bibliothèques est de conseiller la Direction de l'Université et la Direction des bibliothèques sur l'ensemble des questions relatives au développement des bibliothèques. Le Comité s'intéressera entre autres aux points suivants : l'établissement et la révision des politiques d'acquisition de ressources documentaires, le renouvellement des infrastructures technologiques, la transformation des services à fournir aux usagers. Le Comité sera saisi du rapport annuel d'activités de la Direction des bibliothèques et de tout plan d'action émanant de celle-ci et il avisera la Direction de l'Université des suites à y donner. »*

Ont participé aux travaux du comité en 2000-2001 :

- M. François Duchesneau, vice-recteur à la planification, président
- M. Sébastien Adam, étudiant, représentant de la FAÉCUM
- Mme Chantal Bastien, étudiante, représentante de l'AGEEFEP
- M. Vincent Castellucci, directeur, Département de physiologie, Faculté de médecine
- Mme Monique C. Desroches, professeure titulaire, Faculté de musique
- M. Jacques Frémont, doyen, Faculté de droit
- M. Luc Giroux, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences
- Mme Lise Hamel-Robillard, adjointe au vice-recteur à la planification
- Mme Solange Lefebvre, professeure agrégée, Faculté de théologie
- M. Laurent J. Lewis, professeur titulaire, Département de physique
- M. Louis Maheu, doyen, Faculté des études supérieures

Le comité a tenu quatre (4) réunions et il a notamment été impliqué dans l'élaboration du projet de *Plan stratégique* des bibliothèques. Il s'est intéressé à la problématique de la communication savante, préoccupation majeure qui reviendra à l'ordre du jour au cours du prochain exercice. Le comité a validé la répartition du budget d'achat de la documentation et s'est prononcé en faveur du maintien de la compensation budgétaire pour la perte de pouvoir d'achat attribuable à la faiblesse relative de la monnaie canadienne. Les membres du comité ont directement participé au processus d'adhésion à l'Association of Research Libraries (ARL) et ainsi contribué au succès de l'opération. Le comité a aussi abordé diverses questions relatives à la réglementation et à la tarification des services des bibliothèques à la communauté universitaire.

**Les bibliothèques** de l'Université de Montréal avec celles de ses écoles affiliées comptent parmi les plus importantes au Canada et dans le monde universitaire francophone. Elles possèdent ensemble près de 5 millions d'unités documentaires dans un réseau de 19 bibliothèques. L'actuelle Direction des bibliothèques, sous la responsabilité de monsieur Jean-Pierre Côté, directeur général, comporte cinq (5) regroupements de bibliothèques sous autant de directions sectorielles et six (6) directions ou services centralisés :

- la Bibliothèque de droit et la Bibliothèque de bibliothéconomie et des sciences de l'information;
- la Bibliothèque des lettres et des sciences humaines et la Bibliothèque de géographie;
- le réseau des bibliothèques des sciences de la santé (regroupant les bibliothèques suivantes : Santé, Paramédicale, Médecine vétérinaire, Kinésiologie et Éducation physique, Optométrie; à noter que les bibliothèques des Centres hospitaliers universitaires ne relèvent pas de la Direction des bibliothèques de la santé mais fonctionnent en concertation avec celle-ci;
- les bibliothèques scientifiques (regroupant les bibliothèques suivantes : Mathématiques et informatique, Chimie, Physique);
- un nouveau regroupement de bibliothèques spécialisées formé des bibliothèques suivantes : ÉPC-Biologie (Éducation, Psychologie, Psychoéducation, Communication, Biologie), Aménagement, Botanique, Musique.

La Direction *générale* des bibliothèques de l'UdeM est composée des directions et services qui suivent :

- le Bureau des systèmes;
- la Direction administrative;
- la Direction des collections et des acquisitions;
- la Direction du catalogage;
- le Service des livres rares et des collections spéciales;
- le Service du prêt entre bibliothèques.

<sup>15</sup> Voir l'organigramme de la Direction des bibliothèques en annexe 1.

**Université de Montréal**  
Direction des bibliothèques  
Direction générale

Adresse postale :  
C.P. 6128, succursale Centre-ville  
Montréal Québec  
H3C 3J7

Adresse civique :  
2910, boul. Édouard-Montpetit  
app. 3  
Montréal Québec  
H3T 1J7

Téléphone : (514) 343-6905  
Télécopieur : (514) 343-6457

[www.bib.umontreal.ca](http://www.bib.umontreal.ca)

